

Calendrier de facturation 2021-2022

L'état de compte est transmis par courriel, habituellement, le mardi de la deuxième semaine du mois. **L'état de compte est payable le 20 de chaque mois.**

Date d'envoi Courriel	Période de l'état de compte	Date limite de paiement
7 septembre	30 août au 30 septembre (5 semaines)	20 septembre
5 octobre*	1 ^{er} au 29 octobre (4 semaines)	20 octobre
9 novembre	1 au 26 novembre (4 semaines)	20 novembre
7 décembre	29 novembre au 21 décembre (4 semaines)	20 décembre
11 janvier*	5 au 28 janvier (4 semaines)	20 janvier
8 février	31 janvier au 25 février (4 semaines)	20 février
8 mars	28 février au 31 mars (5 semaines)	20 mars
5 avril	1 au 29 avril (4 semaines)	20 avril
10 mai	2 au 27 mai (4 semaines)	20 mai
7 juin	30 mai au 23 juin (4 semaines)	20 juin

*L'état de compte du mois d'octobre et du mois de janvier sera transmis le 2^e vendredi du mois.